

Adrienne Kelly devient présidente-directrice générale de la Fondation Lucie et André Chagnon

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le conseil d'administration de la Fondation Chagnon est heureux d'annoncer la nomination de Mme Adrienne Kelly à titre de présidente-directrice générale. Cette nomination prend effet immédiatement.

Montréal, le 27 février 2024 – En septembre 2023, le conseil d'administration de la Fondation a confié un mandat portant sur la clarté stratégique et les apprentissages au sein de l'organisation à Adrienne Kelly. Depuis, à titre de cheffe de la clarté stratégique et apprentissages, Adrienne a démontré ses capacités de réflexion stratégique tout en ralliant et consolidant les équipes à l'interne par l'entremise d'une approche participative à l'échelle de l'organisation. Auparavant, elle a occupé différentes fonctions au sein de l'organisation, d'abord à titre de vice-présidente, Partenariats, apprentissages et cheffe des opérations entre 2018 et 2020, puis en tant que membre du conseil d'administration entre 2022 et 2023. Grâce à ses différentes expériences acquises au sein de la Fondation ainsi qu'à son parcours professionnel de plus de 25 ans mené au Canada, au Royaume-Uni, en Afrique du Sud et aux États-Unis, le conseil d'administration est convaincu qu'Adrienne Kelly sera un grand atout pour la Fondation, à un moment charnière de son existence.

Originaire de Toronto et francophile, Adrienne Kelly est titulaire d'une maîtrise en histoire internationale à la *London School of Economics and Political Science* et d'une maîtrise en éducation de l'Université Harvard.

Elle a œuvré pendant la première partie de sa carrière chez *Bain and Company*, une firme internationale en conseil-management, puis chez *The Bridgespan Group* où elle a accompagné de nombreux organismes communautaires et philanthropiques travaillant sur l'équité en matière d'éducation, le développement des jeunes et la durabilité à l'échelle mondiale. Par la suite, Adrienne a voulu de nouveau mettre à profit ses connaissances et son expérience en œuvrant directement auprès des jeunes à titre de cheffe de la programmation chez *10,000 Degrees*, un organisme communautaire californien dont la mission est de promouvoir l'équité en éducation. Ses compétences en analyse, en réflexion stratégique ainsi que son

approche misant sur la collaboration ont également été mises à profit à l'Université McGill où elle a œuvré, plus récemment, à titre de conseillère principale, initiatives stratégiques.

Adrienne Kelly se démarque par son énergie, ses grandes capacités relationnelles et sa prédisposition à l'apprentissage. Sa riche expérience professionnelle démontre un engagement profond envers la solidarité, la justice, l'inclusion, et la prévention de la pauvreté pour tous.

À titre de présidente-directrice générale, Adrienne Kelly poursuivra les travaux de clarté stratégique qui renforceront la contribution de la Fondation pour les prochaines années.

Citations :

« Je suis honorée d'avoir été choisie pour diriger la Fondation, une organisation qui a toujours eu une foi inébranlable en la force de ceux et celles qui, collectivement, s'assurent que chaque enfant, chaque jeune, ait l'opportunité de s'épanouir pleinement au Québec. La Fondation a évolué au cours de son histoire. Elle est aujourd'hui l'organisation que nous connaissons grâce à la sagesse et aux conseils de ses nombreux partenaires, qui nous ont tant appris, et à l'engagement profond de sa merveilleuse équipe. C'est un privilège de prendre ces fonctions. Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur confiance. »

Adrienne Kelly

« Nous avons recommandé la nomination de Mme Kelly au poste de présidente-directrice générale de la Fondation en raison de ses vastes compétences et de ses grandes connaissances en matière d'inclusion et de justice sociale. Tout au long de sa carrière, elle a démontré son leadership ainsi que sa capacité de rallier les équipes et de mener des réflexions stratégiques de haut niveau. Nous sommes convaincus qu'elle saura faire évoluer la Fondation pour qu'elle puisse continuer de jouer pleinement son rôle et contribuer au développement du plein potentiel de tous les enfants et familles au Québec. »

**Le comité de gouvernance,
au nom des membres indépendants du conseil d'administration –
Edith Cloutier, Stéphanie Émond, René Rouleau, Martine Vallée**

À propos de la Fondation Lucie et André Chagnon

La Fondation Lucie et André Chagnon a pour mission de prévenir la pauvreté en contribuant à la mise en place de conditions favorables au développement du plein potentiel de tous les jeunes vivant au Québec. Pour ce faire, elle met l'ensemble de ses leviers au service de la justice sociale et du renforcement de la capacité d'agir de celles et ceux qui y œuvrent tous les jours, sans relâche.

- 30 -

Renseignements:

Claire Neveux
Conseillère, Communications
neveuxc@fondationchagnon.org